

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 28 MARS 2025

Nombre de membres :

- au Conseil municipal : 13
- en exercice : 19
- qui ont pris part à la délibération : 17

Date de convocation : 21 mars 2025.

Date de publication : 4 avril 2025.

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit mars à vingt heures, Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Robert LUQUET, Maire.

**Présents** : MM. Robert LUQUET, Jean-André GUILLERMIN, Jacques PEREIRA, Dominique JOBARD, Loïc COLTEL, Bernard COTTIN, Benoît MEILHAC, Fabrice THERVILLE et Mmes Marie-Claude POTTIER, Florence CHEVASSON, Sophie DUMONTEL, Marie-France AULAS, Sonia BLONDEAU.

**Excusé(es)** : M. Bernard FAVRE a donné procuration à M. Bernard COTTIN, Mme Corinne MERLIN a donné procuration à M. Jean André GUILLERMIN, Mme Françoise MATHIEU-HUMBERT a donné procuration à Mme Marie Claude POTTIER, Mme Laure SEYDOUX a donné procuration à M. Loïc COLTEL, M. Willy BONFY et Mme Virginie THIVENT.

**Absent(s)** : Néant.

**Secrétaire de séance** : Mme Marie Claude POTTIER.

**Objet** : 2025/2803/020 – Attribution des subventions aux associations - Année 2025.

Sur proposition de la commission « communication, économie, culture et animation », le Conseil municipal procède à la répartition des subventions aux associations, selon le tableau annexé.

La répartition tient compte du bilan donné par chaque association, de ses besoins et de l'aide apportée par la commune sous des formes diverses (mise à disposition de locaux, de terrains, prise en charge de l'éclairage, du chauffage).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Approuve la répartition et le montant total des subventions fixées à 26 909.50 € selon le tableau joint à la présente délibération,
- Dit que les montants seront imputés sur les crédits inscrits au compte 65741 du budget 2025.

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.



Pour copie certifiée conforme  
Le 2 avril 2025,  
Le Maire, Robert LUQUET

**AIDES AUX ASSOCIATIONS 2025**

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>SUBVENTIONS VOTEES (en €)</b>
ADMR	1 771
AIDCA	12 080
Société de Boules	200
Amicale des Sapeurs-Pompiers	400
Amicale du Don du sang	300
APVLC	80
Association Evidanse	400
Atelier du bout du monde	200
Bibliothèque municipale	1 200
Comité de jumelage	800
Les randonneurs du Val Lamartinien	150
Dojo Sorlinois	800
Eau Vive Animation	200
FNACA	100
Football Club	1 100
Gymnastique volontaire	150
Les Jardins du Fil	400
Les Carrières de La Lie	900
Société de chasse « Le réveil »	400
Sou des Ecoles	1 200
Sport Loisirs Jeunesse Tennis	150
Team RAJE	200
SPA	1 368.50
Les Amis de Simba	400
Accueil des Charmilles	100
Les papillons blancs	100
Comité des Lycéens Resto du Cœur	100
Association de prévention routière	50
Musival	1 610
<b>TOTAL (Associations Subventions 2025)</b>	<b>26 909.50</b>